

Les relations de la Chine et du Japon

Robert Garry

Volume 1, Number 1, 1970

La Chine en Asie et dans le monde

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700006ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700006ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Garry, R. (1970). Les relations de la Chine et du Japon. *Études internationales*, 1(1), 37–52. <https://doi.org/10.7202/700006ar>

Robert GARRY

LES RELATIONS DE LA CHINE ET DU JAPON

INTRODUCTION

S'il est, dans le monde, deux pays qui devraient avoir des relations étroites, ce sont la Chine et le Japon. Tout d'abord, ils sont géographiquement proches : il n'y a, en effet, que 140 milles entre Fousan et Shimonoseki, à travers le détroit de Corée, par où la civilisation chinoise a pénétré au Japon ; il n'y a, d'autre part, que 500 milles entre l'île de Kyu-shu et les bouches du Yang-tseu-kiang. Par ailleurs, la civilisation japonaise est la fille spirituelle de la civilisation chinoise ; si, au cours des siècles, la position insulaire du Japon et les longues périodes d'isolement que ce pays s'est imposées ont amené la création d'une civilisation japonaise originale et nationale, il n'en reste pas moins que l'écriture, l'art, certaines croyances religieuses ou certains concepts philosophiques sont imprégnés d'influence chinoise. Enfin, sur le plan économique, Chine et Japon sont complémentaires ; on pourrait dire, en simplifiant quelque peu, que la Chine dispose d'abondantes matières premières

dont le Japon est dépourvu, et que le Japon possède une infrastructure industrielle et une maîtrise des techniques modernes que la Chine ne possède pas encore, et qu'elle sera probablement assez longue à acquérir.

LES PREMIERS CONTACTS

Les premiers contacts entre la Chine et le Japon remonteraient au III^e siècle av. J.C., sous le règne du grand empereur Tsin-Che-Houang-Ti ; en l'an 219 av. J.C. ce souverain aurait envoyé un délégué au pays de Wo-nom sous lequel les chinois connaissaient Kyu-shu, pour y chercher l'élixir de longue vie ; l'envoyé chinois serait mort au Japon et cette tentative de contact serait restée sans lendemain. Sous la dynastie des Han postérieurs durant les deux premiers siècles de notre ère, des princes japonais, représentant les principautés de Kyu-shu, auraient été reçus, au nom de l'empereur de Chine, par les gouverneurs des provinces chinoises du nord de la Corée. Il semble bien que ces princes auraient reconnu la suzeraineté de la Chine sur leur pays, car le premier d'entre eux, en l'an 57 de notre

Robert GARRY est professeur au département de Géographie de l'Université de Montréal.

ère, aurait reçu un sceau officiel en signe de vassalité.

Vers le milieu du III^e siècle, l'impératrice Jingo-Kogo aurait envoyé des ambassadeurs en Chine qui seraient revenus chargés de présents ; ce qui aurait permis aux Japonais de se familiariser avec les trésors de l'art et de l'artisanat chinois.

LES RELATIONS CULTURELLES ENTRE LA CHINE ET LE JAPON

Sous le règne de l'empereur Nintoku, au début du IV^e siècle, un Coréen nommé Ajiki apporta au Japon, non seulement des techniques artisanales jusque-là inconnues, mais aussi et surtout un élément de culture d'une importance primordiale, qui joua un rôle de premier plan dans l'orientation de la pensée japonaise : l'écriture chinoise. Elle fut le véhicule par lequel s'introduisit au Japon, la littérature et l'art chinois, le confucianisme et plus tard le bouddhisme. Le moine chinois Sseu-Ma-Ta, prêcha pour la première fois au Japon la doctrine du *Parfait*, au début du VI^e siècle. Le prince Shotoku, régent de l'impératrice Suiko favorisa la pénétration du bouddhisme au Japon et apporta ainsi une immense contribution au développement de la civilisation japonaise ; il envoya de nombreux moines en Chine pour étudier les textes bouddhiques.

Les délégations de religieux et d'étudiants qui, à l'époque des Souei, se rendaient en Chine, y demeuraient parfois de longues années et s'imprégnaient de culture chinoise. Lorsqu'il revenaient au Japon, ils rapportaient avec eux des notions d'astronomie, de géographie, de mathématiques, de médecine, de littérature et d'art ; le gouvernement japonais leur confiait des postes élevés et ils se faisaient ainsi les meilleurs propagandistes de la culture chinoise dans la société japonaise.

La culture japonaise s'enrichit par la suite d'éléments de culture empruntés à la Chine de la dynastie des Tang, qui, pendant trois siècles, brilla du plus vif éclat et fit de la Chine l'État le plus puissant et le plus civilisé du monde. Les premières annales japonaises furent rédigées en chinois ; de nombreux caractères chinois furent introduits dans la langue japonaise, où ils constituent, encore, aujourd'hui, une forme d'écriture particulière que l'on appelle le Kanji ; leur nombre en usage en a été limité à 1850 par un décret de 1946. En l'an 751, un étudiant japonais, de retour dans son pays, composa, à l'aide de caractères chinois simplifiés, un syllabaire, le Kata-Kana. Un peu plus tard, un moine japonais composa, à l'aide de certaines formes cursives des caractères chinois un deuxième syllabaire, le Hira-Gana ; tous deux sont encore en usage aujourd'hui. Enfin, la langue japonaise a emprunté aux chinois une partie importante de son vocabulaire.

Dans le domaine culturel les relations entre la Chine et le Japon à l'époque des Tang étaient des plus amicales. Lettrés, savants et artistes des deux pays vivaient en complète harmonie et en mutuelle admiration, allant jusqu'à composer des poèmes à leur louange réciproque.

LES PREMIERS AFFRONTEMENTS ET L'INVASION MONGOLE

La cordialité des relations sur le plan culturel n'empêchait cependant pas les rivalités politiques ; les armées chinoises et japonaises entrèrent tôt en conflit pour se disputer la Corée alors divisée en plusieurs royaumes rivaux se réclamant de la protection chinoise ou japonaise. En 662, un affrontement eut lieu qui se termina à l'avantage des Chinois ; aucune nouvelle rencontre ne se produisit avant l'attaque mongole.

À la fin du XIII^e siècle, les Mongols qui s'étaient emparés de la Chine, entreprirent la conquête du Japon. Par deux fois, en 1274 et en 1281, les armées de Koubilai débarquèrent dans l'archipel japonais ; par deux fois grâce à un typhon providentiel, que les Japonais ont appelé « le vent divin » (kamikazé), la flotte mongole fut détruite et l'expédition se solda par un échec. À la mort de Koubilai les hostilités prirent fin ; le gouvernement japonais interdit formellement à ses ressortissants toute relation avec la Chine. Cette interdiction fut cependant fréquemment violée par les pirates japonais qui, pendant de longues années, effectuèrent des razzias le long des côtes chinoises et coréennes et pénétrèrent même très avant dans le cours inférieur du Yang-tseu-kiang.

LA TENTATIVE DE CONQUÊTE DE LA CHINE PAR LE SHOGUN HIDEYOSHI

Vers le fin du XVI^e siècle, le shogun Hideyoshi ayant réussi à unifier le Japon, voulut réaliser un rêve qu'il caressait depuis longtemps : la conquête de la Chine. Il négligea les conseils des Coréens qui lui disaient que, s'attaquer à la Chine, c'était faire comme l'abeille qui voulait piquer de son aiguillon la carapace d'une tortue. En 1592, après avoir conquis la Corée, Hideyoshi se heurta aux armées chinoises qui refoulèrent ses troupes vers le sud. Après sa mort elles se rembarquèrent pour le Japon.

Les relations pacifiques et amicales entre la Chine et le Japon reprirent et s'intensifièrent lorsqu'en 1609, le shogun Leyasu conquiert l'archipel des Riou-kiou qui lui permit d'établir des contacts directs avec l'empire chinois sans avoir besoin de passer par la Corée.

LA RIVALITÉ SINO-JAPONAISE EN CORÉE

À partir de 1621, le Japon s'enferma dans un isolement total ; il fut interdit aux Japonais de quitter leur pays ; tous les ports furent fermés, les embarcations de haute mer détruites ; les relations avec la Chine furent interrompues pendant deux siècles et demi ; elles ne reprirent qu'en 1868 à l'avènement du Meiji.

Dès que le Japon eut constitué une armée moderne, il ne cessa d'intriguer pour détacher la Corée de la Chine. En 1875, à la suite d'incidents provoqués par les Japonais, la Corée fut envahie et le Japon essaya de se substituer à la Chine dans le rôle de protecteur qu'elle avait assumé jusque-là, et d'intrigues en intrigues, il finit par instaurer son protectorat sur la Corée en 1910.

L'ASSERVISSEMENT PROGRESSIF DE LA CHINE

La guerre sino-japonaise qui survint en 1874 marque le début d'une ère de spoliation, d'exploitation et d'asservissement de la Chine par le Japon. Par le traité de Shimonoseki qui, en 1895, mit fin à cette guerre, Taïwan et les Pescadores passaient sous contrôle japonais. Lors de la guerre russo-japonaise de 1905, la Chine — qui n'était même pas partie au conflit — se vit enlever, par le traité de Paris, la péninsule de Liao-toung, avec les ports de Dairen et Port Arthur, qui furent donnés au Japon.

Au début de la guerre de 1914, le Japon s'empara des possessions allemandes du Chan-toung, avec la baie de Kiao-Tcheou et port de Tsing-tao. Il adressait en même temps à la Chine les fameuses 21 demandes qui constituaient un véritable ultimatum. La Chine dut s'incliner et les accepter le 25 mai 1915 ; elle accordait ainsi au Japon des privilèges exceptionnels

en matière politique, économique et militaire ; elle devenait ainsi vassale de l'Empire nippon. Le traité de Versailles qui suivit la première Grande Guerre attribua au Japon les possessions allemandes dont il avait fait la conquête au début des hostilités. Il fallut attendre la conférence de Washington de 1922 pour que, sous la pression des grandes puissances, le Japon renonce à ses conquêtes et à ses 21 demandes et restitue ces territoires à la Chine.

Dès 1931, profitant des divisions internes de la Chine, et de la guerre civile latente qui y régnait, le Japon envahit la Mandchourie, première étape d'une conquête qui fut marquée par la création de l'État du Mandchoukouo en 1932, l'occupation des provinces chinoises du Nord en 1933, la prise de Pékin en 1937 et enfin l'établissement d'un gouvernement chinois vassal du Japon avec Wang-Tsin-wei. Dès lors, la guerre sino-japonaise va se confondre avec la seconde guerre mondiale dont elle ne sera qu'un épisode. Le Japon voit toute la Chine se dresser contre lui, aussi bien les communistes de Mao Tsé-toung, retranchés dans leur réduit de Yenan, que les nationalistes du Kuo-min-tang, repliés à Tchoung-king. Donnant raison au vieil adage qui dit que « jamais la Chine et le Japon ne pourront mutuellement se conquérir », le Japon n'a pu vaincre la Chine. Contraint à la défensive par les attaques des armées nationalistes et surtout communistes, il dut s'incliner à la suite des bombardements atomiques de Hiroshima et de Nagasaki qui consacrèrent sa défaite.

LES RELATIONS DU JAPON AVEC LE KUO-MIN-TANG

De la défaite japonaise à l'avènement de la République populaire de Chine, c'est-à-dire du 14 août 1945 au 1^{er} octobre 1949, les relations de la Chine avec le

Japon étaient sur le plan politique et militaire celles de vainqueur à vaincu. Pendant des siècles, le Japon avait regardé la Chine comme un élève regarde son maître, avec un respect admiratif ; il la tenait comme la plus grande nation d'Asie. Lorsque au XIX^e siècle, sous les coups que lui portaient les puissances occidentales, la faiblesse de l'Empire chinois se révéla, cette admiration et ce respect firent place au dédain et à la commisération ; le Japon traitait la Chine en pays occupé. Cependant, l'étendue du pays, l'importance de ses ressources naturelles, la masse de sa population et ses facultés de résistance ne cessèrent pas d'impressionner les Japonais. La victoire militaire de 1895, l'avance technologique prise par le Japon, mêlèrent à ces sentiments une sorte de condescendance. Le Japon se crut tout permis et tenta d'asservir la Chine par la force pour lui extorquer les matières premières que réclamait son industrie et éventuellement trouver un débouché pour ses produits manufacturés. Les Chinois, en refusant d'acheter les marchandises japonaises firent, dans une certaine mesure, échec à cette politique.

La défaite plongea la plupart des Japonais dans la stupéfaction ; l'abominable traitement infligé à la Chine par le Japon, les sévices et les tortures infligés à la population chinoise leur donnèrent, par ailleurs, un sentiment de culpabilité ; ils se sentirent lourdement débiteurs envers la Chine ; les troupes japonaises qui se trouvaient en Chine et que, par décision de la convention d'armistice, les Chinois avaient pour mission de désarmer, craignaient des représailles. Il n'en fut rien et les Japonais furent reconnaissants à Chang-Kaï-chek d'avoir pacifiquement reçu la reddition de deux millions de soldats japonais et de leur avoir permis de quitter sans encombre le territoire chinois pour rentrer dans leur pays.

Ce sentiment, général dans l'opinion publique japonaise, explique, dans une certaine mesure, la facilité, sinon l'empressement avec lequel, sous la pression américaine le Japon a signé un traité de paix avec le gouvernement nationaliste de Taïwan, en 1952 et en a, jusqu'ici, fidèlement respecté toutes les clauses.

LES RELATIONS DU JAPON AVEC LA CHINE COMMUNISTE

Le 1^{er} octobre 1949, du balcon de la Porte de la Paix céleste à Pékin, Mao Tsé-toung proclamait la République populaire chinoise ; les armées de Chang-Kaï-chek étaient en déroute et les États-Unis s'apprétaient à transporter ce qu'il en restait à Taïwan où allait s'installer le gouvernement nationaliste. Le Japon se trouva alors en face de deux gouvernements légitimes de la Chine.

LES BASES DES RELATIONS SINO-JAPONAISES

Il n'est pas douteux qu'il existe, entre Chinois et Japonais, sur le plan de la civilisation, de la race, de l'écriture et de la culture, des affinités marquées. Pour des millions de Japonais la Chine n'est pas étrangère et ils ressentent dans le fonds de leur cœur une certaine affection pour la Chine et les Chinois qu'ils considèrent loyaux et généreux par nature. Chinois et Japonais ont en commun une certaine morale orientale basée sur des concepts philosophiques et religieux identiques, édifiée au cours d'une longue histoire, qui a tissé entre eux des liens innombrables et un faisceau de relations très denses dont ni les uns, ni les autres ne peuvent se défaire. En un certain sens, ce sont des peuples de même race, et de même couleur qui, quelle que soit la conjoncture politique, se sen-

tiront toujours quelque peu solidaires sur le plan asiatique, face à l'Occident.

D'un côté, 700 à 800 millions de Chinois, soumis à un régime politique rigide et uniforme, ayant un urgent besoin d'une aide technique et économique ; de l'autre, 105 millions de Japonais qui, très évolués sur le plan technique, et détournés — pour longtemps il faut l'espérer — des politiques de force par la défaite de leurs armes, sont désireux de développer des échanges commerciaux pour satisfaire les besoins d'un marché tout proche de 800 millions de consommateurs. Il ne semble pas que la différence dans les idéologies politiques que chérissent la Chine et le Japon, soit susceptible de compromettre leurs relations. Les fondements de ces relations existaient bien avant l'apparition du capitalisme et du communisme et un nombre de plus en plus grand de Japonais considèrent que le communisme en Chine n'est qu'une simple étape dans l'évolution du pays, faisant suite au taoïsme et au confucianisme ; une forme temporaire de gouvernement, qui changera de nature, qui se sinisera, dès que le régime sera solidement établi et que les problèmes économiques essentiels auront été résolus. Par contre peu d'entre eux regardent le communisme comme dangereux en soi ; s'ils éprouvent à son encontre une certaine méfiance, c'est pour des raisons économiques plutôt qu'idéologiques. Ils ne se rallient guère, sauf une minorité, à l'image de la Chine que leur présentent les Américains en agitant comme un épouvantail la menace mortelle qui pèserait sur le Japon.

La révolution chinoise est regardée comme un mouvement nationaliste asiatique dont le bilan est impressionnant. La Chine s'est débarrassée de la tutelle étrangère, a réalisé de profondes réformes internes et a transformé un État chaotique et décadent en une jeune nation puissante et unifiée. Le communisme ne serait donc

pour eux que l'expression d'un ardent nationalisme. Quoi qu'il en soit, communiste ou non, la Chine est toujours la Chine, elle possède ce don de pérennité qui faisait dire à l'orientaliste René Grousset : « La Chine est un continent et une éternité. » La victoire du communisme chinois revêt ainsi une valeur exemplaire, c'est la victoire des peuples pauvres et exploités d'Asie contre l'exploration et la domination blanche. On songe malgré soi à la victoire du Japon sur la Russie en 1905 et... à ses conséquences.

Chez les intellectuels, les membres des partis de gauche et des groupes religieux comme le Sokagakhai, un autre facteur de rapprochement existe : c'est le sentiment anti-américain. La Chine est regardée par eux comme un compagnon de combat dans la lutte contre l'impérialisme américain et comme un soutien et une garantie contre un militarisme japonais latent dont la renaissance serait tolérée et même encouragée par les Américains.

L'accession de la Chine au rang des puissances nucléaires a été, du point de vue moral, sévèrement jugée : on ne doit guère s'en étonner, le traumatisme d'Hiroshima et de Nagasaki est encore trop présent dans les corps comme dans les esprits. Cependant, une grande partie de l'opinion japonaise comprend la nécessité dans laquelle s'est trouvée la Chine de se soustraire au chantage nucléaire des grandes puissances. Ils voient, dans la maîtrise chinoise de l'atome un nouveau succès du nationalisme et estiment qu'à présent, moins que jamais, la Chine ne doit être tenue à l'écart de la communauté internationale.

Enfin, il existe des impératifs économiques qui sont loin d'être négligeables. L'industrie chimique et textile japonaise a de plus en plus besoin du marché chinois en raison de la concurrence que les produits japonais rencontrent sur les marchés

extérieurs. Pour ne citer qu'un exemple : en 1966, 47% de la production japonaise de sulfate d'ammoniaque a été exportée vers la Chine. Ceci explique ce paradoxe apparent : ce sont les politiciens et les hommes d'affaires prochinois conservateurs qui ont contribué le plus au développement des relations commerciales entre la Chine et le Japon.

Pour toutes les raisons qui précèdent il semble tout à fait naturel que la Chine et le Japon normalisent et améliorent leurs relations ; en d'autres termes que le Japon accorde à la Chine la reconnaissance diplomatique, vote en faveur de son admission aux Nations Unies et cherche à accroître le volume de ses échanges commerciaux avec Pékin. Cette politique apparaîtrait d'autant plus normale que dès la proclamation de la République populaire chinoise en 1949, Mao Tsé-toung exprimait son désir d'une reprise immédiate des relations commerciales entre les deux pays. À plusieurs reprises il a déclaré qu'il était prêt à oublier le passé, que le gouvernement de la République populaire chinoise n'avait jamais été en guerre avec le Japon, il ne se posait donc entre eux aucun problème de réparations. Cette attitude conciliante a d'ailleurs été appuyée de gestes tangibles d'apaisement. Dès le mois de décembre 1952, des pourparlers étaient ouverts pour le rapatriement des Japonais qui se trouvaient encore en Chine, et l'année suivante 26 000 ressortissants japonais regagnaient leur pays. Le 21 juin 1956, Pékin libérait 325 criminels de guerre japonais en raison de leur bonne conduite, de leur repentir sincère et de la faible gravité de leurs fautes ; en même temps une libération par anticipation était envisagée pour ceux qui étaient encore détenus. Par ces mesures de clémence le gouvernement de Pékin tenait à manifester l'importance qu'il attachait à des relations amicales avec le Japon. Ces relations ont

eu beaucoup de mal à se matérialiser en raison des positions différentes du Japon et de la Chine en face des problèmes mondiaux et des liens étroits que le Japon maintient avec les puissances du bloc occidental.

LA POSITION CHINOISE

La Chine continentale est gouvernée par un régime communiste qui exerce son autorité sur la quasi-totalité du territoire chinois et sur ses huit cents millions d'habitants ; Taïwan, n'est qu'une province de la Chine, momentanément séparée du reste du pays par suite des vicissitudes politiques et de la protection qu'assure, au gouvernement de Taïpeh, la 7^e flotte américaine. La souveraineté de Chang-Kaï-chek sur la Chine n'est qu'un mythe qui ne survivrait pas un seul jour au retrait des forces américaines. Il n'y a qu'une seule Chine qui a été jusqu'ici, tenue à l'écart de la communauté internationale ; elle veut récupérer Taïwan et occuper aux Nations Unies la place qui lui revient car, seul le gouvernement de Pékin, peut légitimement représenter la Chine sur le plan international.

Le gouvernement communiste chinois semble être conscient de la position particulière du Japon ; il entend faire une distinction fondamentale entre le peuple japonais et son gouvernement. Cette distinction est beaucoup plus réelle qu'il n'y paraît à première vue ; il suffit d'avoir eu des contacts personnels avec les Japonais pour en être convaincu ; leurs conceptions de la politique japonaise et notamment des relations sino-japonaises sont souvent fort différentes de celles du gouvernement.

Le gouvernement chinois considère que le Japon est loin d'être indépendant et qu'il ne saurait être neutre tant que le traité de sécurité nippon-américain ne sera

pas aboli, le traité avec Taïwan dénoncé, les bases militaires américaines évacuées et plus généralement la *tutelle* américaine définitivement écartée. Pékin serait disposé, si de telles conditions étaient réalisées, à normaliser ses relations avec le Japon et participer éventuellement à un pacte de non-agression et d'amitié qui pourrait réunir les autres pays d'Asie et les pays pacifistes d'autres continents qui seraient désireux de s'y associer.

Il n'est pas douteux que devant la menace que constituent les bases américaines du Japon, d'Okinawa et de Taïwan et la collusion entre l'impérialisme américain et le capitalisme japonais, un des buts de la politique chinoise est de provoquer une mésentente entre les États-Unis et le Japon, et de neutraliser celui-ci, militairement, politiquement et idéologiquement. Pékin compte y arriver par le biais du développement des relations commerciales. À diverses reprises le premier ministre Chou-En-lai a nettement défini, ce que Pékin sur le plan politique, attendait de Tokyo :

- s'abstenir de toute hostilité envers la Chine ;
- rejeter d'une façon non équivoque la fiction des deux Chines : celle de Pékin et celle de Taïwan ;
- éviter toute acte qui serait de nature à empêcher ou à retarder la normalisation des relations entre les deux pays, en d'autres termes, la reconnaissance diplomatique du gouvernement chinois de Pékin par le Japon.

En même temps, Chou-En-lai, précisait que dans le domaine des relations commerciales, politique et économique devaient aller de pair, que les accords commerciaux devaient se réaliser à l'échelon gouvernemental et qu'enfin toutes les questions particulières devaient faire l'objet

d'un règlement spécifique. Dans l'esprit des dirigeants chinois l'intensification des relations commerciales sur de pareilles bases devait, dans un avenir proche, nécessairement déboucher sur le plan politique.

LA POSITION JAPONAISE

En face d'une position chinoise, somme toute assez claire, la position japonaise apparaît beaucoup plus ambiguë, d'aucuns diraient quelque peu machiavélique. Pour être bien comprise elle doit être analysée à partir de contraintes extérieures auxquelles, tout au moins à l'heure présente, ni Pékin, ni Tokyo ne peuvent échapper.

Les Japonais sont parfaitement conscients des liens multiples et profonds qui les lient aux Chinois, tant par suite de la proximité géographique des vicissitudes historiques communes, d'une certaine identité de culture et d'une réelle complémentarité économique. Ils sentent le poids d'un passé récent qui n'est pas à leur honneur, éprouvent une sorte de remords et voudraient pouvoir nourrir vis-à-vis de tous les Chinois, qu'ils soient de Pékin ou de Taïpeh, les mêmes sentiments d'estime et d'amitié. Les Japonais sont sans nul doute attirés par la Chine et en même temps un peu inquiets de sa puissance. Ils désirent, dans leur grande majorité, que l'isolement de la Chine soit rompu et qu'elle puisse être admise aux Nations Unies ; le Japon se sent asiatique ; il sait parfaitement qu'à longue échéance son sort dépend politiquement et économiquement de celui des autres pays asiatiques et notamment de celui de la Chine ; il ne peut, ni probablement ne veut, en être séparé.

D'un autre côté, le Japon appartient au monde dit « libre » ; il est redevable à la politique américaine et à l'aide écono-

mique qui lui a été apportée par les États-Unis, de son relèvement et en grande partie de la prospérité actuelle de son économie. Le 28 avril 1952, sous la pression discrète mais non dénuée de fermeté des États-Unis, le Japon a signé un traité avec le gouvernement de Taïwan qu'il reconnaît comme le gouvernement légitime de la Chine. Le 23 février 1960, il a signé un pacte de sécurité avec les États-Unis renouvelable au bout de dix ans qui, s'il ne fait pas de lui un véritable satellite, le force néanmoins, dans une large mesure, à aligner sa politique sur celle des États-Unis. En conséquence, le Japon n'est pas libre de reconnaître la Chine de Pékin ; il est contraint de maintenir ses relations diplomatiques avec Taïwan et de se ranger aux Nations Unies aux côtés de Washington qui soutient que l'admission de la Chine est une question importante qui exige la majorité des deux tiers pour être prise en considération.

Cependant, la position japonaise est en réalité beaucoup plus subtile qu'il n'y paraît. Il semble évident que le Japon ne puisse prendre d'initiative spectaculaires et précipitées en vue de modifier ses relations avec la Chine, car le problème chinois a des incidences, non seulement nationales, mais mondiales. Le Japon doit assurer son indépendance et en même temps sa vie économique ; selon les dirigeants japonais, toute nouvelle orientation de sa politique envers la Chine serait susceptible de compromettre l'une et l'autre, de mettre en péril l'équilibre est-ouest et de bouleverser la situation mondiale. Cependant, en vue, de sauvegarder l'avenir, le Japon doit manifester envers la Chine une certaine bonne volonté. Sa liberté d'action est — comme on le voit — assez réduite ; il voudrait, d'une part intensifier ses relations commerciales avec la Chine, en vue d'objectifs politiques à longue échéance, et d'autre part maintenir ses

bonnes relations avec Taïwan et les États-Unis. Placé en face d'un pareil dilemme, le Japon voudrait tenter de le résoudre en favorisant une réconciliation entre la Chine et les États-Unis, de manière à éliminer le danger de guerre, rassurer les peuples d'Asie et recouvrer sa liberté d'action. Il estime que ce rôle d'intermédiaire lui revient de droit, en raison de sa position géographique de sa connaissance de la psychologie chinoise et du caractère particulier de ses relations avec les États-Unis.

La reconnaissance de la Chine par la France, les pourparlers engagés par le Canada, la scission, maintenant consommée, entre la Chine et l'Union soviétique et l'importance croissante de la Chine dans les affaires mondiales, ont profondément remué l'opinion publique japonaise. Le gouvernement japonais est soumis aujourd'hui à une triple pression : les partis politiques réclament plus d'indépendance, une politique résolument nationale et des contacts directs entre les gouvernements de la Chine et du Japon, les partis de l'opposition préconisent ouvertement la reconnaissance diplomatique de la Chine et son admission aux Nations Unies, enfin l'opinion publique, de plus en plus radicale demande un relâchement des liens avec les pays occidentaux, en particulier avec les États-Unis, qu'elle estime être le principal obstacle à la normalisation des relations sino-japonaises.

L'ÉVOLUTION DES RELATIONS SINO-JAPONAISES DEPUIS 1949

Les relations de la Chine communiste et du Japon résultaient des positions respectives des deux pays dont on a vu plus haut la complexité et l'ambiguïté. Bien que dès sa proclamation la République populaire de Chine ait souhaité la reprise des relations commerciales avec le Japon, elle n'en a pas moins très activement sou-

tenu le parti communiste japonais dans l'espoir de fomenteur une révolution ; à cette époque les injures étaient le menu quotidien de la presse et des porte-paroles du gouvernement chinois ; cependant aucun acte hostile ne fut perpétré. En même temps que la Chine réclamait le rétablissement des relations diplomatiques, elle libérait les prisonniers japonais, procédait aux premiers échanges culturels et signait le 1^{er} juin 1952 le premier accord commercial avec le Japon.

Les années 1954 et 1955 furent marquées par ce que l'on a appelé « l'esprit de Bandoeng », c'est-à-dire l'adhésion formelle de la Chine aux cinq principes de la coexistence pacifique, le « *pancha sila* » de la diplomatie indienne :

- respect mutuel de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des États ;
- abstention de tout acte offensif ;
- non-intervention dans les affaires intérieures d'un autre pays ;
- égalité des droits et entraide mutuelle ;
- coexistence pacifique.

Pareille adhésion laissait augurer d'une amélioration prochaine des relations sino-japonaises ; il n'en fut rien. Prenant ombrage des conversations du premier ministre japonais Kishi avec le gouvernement de Taïpeh, la Chine raidit son attitude ; ce qui ne l'empêcha pas de signer un nouvel accord commercial avec Tokyo par l'intermédiaire d'organismes privés : le Comité chinois pour la promotion du commerce international et des associations commerciales japonaises. En même temps les échanges culturels se multipliaient : une troupe théâtrale chinoise avec l'acteur Mei-Lang-Fang se faisait applaudir au Japon et une semaine du film japonais à Pékin rencontrait le plus vif succès ; des délégations japonaises de juristes, de commerçants, de cinéastes, de cheminots, recevaient en Chine un accueil chaleureux.

Le 5 mars 1958, un quatrième accord commercial est signé ; valable un an, il était passé entre des organismes privés mais il prévoyait que les délégations commerciales des deux pays seraient protégées, auraient toutes facilités d'entrer, de sortir et de se déplacer sur le territoire de l'autre pays et qu'elles pourraient arborer le drapeau national. Ces dispositions ne furent pas appliquées par le gouvernement japonais par suite des représentations des gouvernements de Taïwan et des États-Unis. Le 2 mai 1958, deux *gangsters* japonais amènent et déchirent le drapeau chinois qui flottait au-dessus des bâtiments abritant l'exposition chinoise à la Foire de Nagasaki et sont relâchés par la police. Pékin se considérant insulté rappelle ses délégations et se lance dans une violente campagne antijaponaise que vient encore aggraver la signature du pacte de sécurité nippo-américain le 23 janvier 1960. Par la voix de Chou-En-lai la Chine réaffirme sa position, et se déclare prête à reprendre les échanges avec le Japon sur les bases suivantes maintes fois exposées :

- conclusion des accords au niveau gouvernemental, mais reconnaissance préalable du gouvernement de Pékin ;
- renonciation par le Japon à la politique des deux Chines ;
- abstention par le gouvernement japonais de tout acte susceptible d'entraver la normalisation des relations entre les deux pays.

La venue au pouvoir du gouvernement Ikeda qui semblait plaider en faveur d'une meilleure compréhension de la Chine avait quelque peu assoupli l'attitude chinoise ; mais l'ambiguïté de ses déclarations à la suite de ses entretiens avec le président Kennedy que viennent encore aggraver les conversations nippo-coréennes, provoquent une vigoureuse réaction des Chinois : le Japon est accusé d'impérialisme,

de collusion avec les États-Unis et la Corée et de la formation d'une coalition militaire pour la domination du Nord-Est de l'Asie.

Il faut attendre 1963 pour assister à un dégel partiel des relations sino-japonaises. À la suite de la publication du troisième plan quinquennal chinois qui prévoyait l'intensification du commerce entre les deux nations, les milieux d'affaires japonais réagissent favorablement. Une très importante exposition industrielle japonaise est présentée à Pékin, puis à Changhai, des centaines de personnalités japonaises du commerce et de l'industrie visitent la Chine. Un accord sur la pêche est signé en vue de faciliter la besogne des pêcheurs chinois et japonais en mer Jaune et dans la mer de Chine orientale ; de très importants contrats commerciaux sont signés et des crédits à long terme accordés à la Chine pour l'achat d'une usine de rayonne. Le ministre des Affaires étrangères du Japon déclare que son pays ne s'associera à aucune politique tendant à isoler la Chine communiste et qu'il serait plus sage de l'inviter à rentrer au bercail plutôt que de la rejeter. L'amélioration des relations se poursuit pendant l'année 1964 ; le gouvernement japonais accepte l'installation réciproque en Chine et au Japon de délégations commerciales non officielles : un service régulier de cargos est organisé entre Osaka et Changhai ; les échanges de journalistes et de missions commerciales se multiplient ; une exposition économique chinoise est organisée à Tokyo et à Osaka où elle est visitée par 1 520 000 personnes.

Le 16 octobre 1964 a lieu le premier essai nucléaire chinois. À cette occasion, le premier ministre Sato déclare : « La politique du gouvernement a toujours été de maintenir des relations diplomatiques normales avec la république de Chine tout en continuant à entretenir des rela-

tions commerciales et autres contacts *de facto* avec la Chine continentale sur le principe de la séparation des problèmes politiques et des problèmes économiques. Je ne vois aucune raison de changer cette politique fondamentale à cause de l'essai nucléaire de la Chine communiste. »

Le Japon ne semblait donc pas particulièrement effrayé par cet événement. À l'occasion des négociations pour le renouvellement de l'accord commercial, Chinois et Japonais expriment leur mutuel espoir de voir les transactions commerciales s'accroître ; cependant sur le plan politique les relations demeurent inchangées. La révélation d'un plan secret de mobilisation au Japon en cas d'hostilité dans le Nord-Est de l'Asie, crée entre les deux pays, un état de tension sérieuse. L'assurance donnée par le gouvernement japonais à Taïwan, dans la fameuse lettre Yoshida, que les fonds de la Banque japonaise Export-Import ne seraient pas utilisés pour le financement des exportations faites par le Japon sur la base de crédits à long terme, et enfin le refus subséquent d'approuver des contrats de fourniture d'usines et de bateaux à la Chine, en violation des accords commerciaux existants, provoquent de vives réactions dans la presse chinoise. De plus, la signature, le 22 juin 1965, du traité nippo-coréen, est l'occasion pour la Chine de dénoncer, une fois de plus, l'impérialisme américain, la renaissance du militarisme japonais, la collusion du Japon avec Taïwan et la Corée et sa soumission à la politique américaine.

Sans se laisser émouvoir par cette attitude les porte-paroles du gouvernement japonais réitérent leurs précédentes déclarations concernant les principes de base de la politique japonaise. Le 5 août 1965 le ministre des Affaires étrangères du Japon précise qu'« il désire, tout le premier, développer le commerce entre le Japon et la Chine communiste. Cependant, ce ne

sont que des considérations purement économiques qui incitent à le faire et il est hors de question que ces relations commerciales puissent dépendre de la politique ».

Quant à l'admission de la Chine aux Nations Unies, le délégué japonais déclare, le 11 novembre 1965 : « La question de l'admission de la Chine aux Nations Unies est une question très importante dont les conséquences pourraient avoir une sérieuse influence sur la paix et la sécurité de l'Asie et du monde et affecter directement la structure fondamentale de cet organisme. »

Cet alignement sur la politique américaine n'empêche pas les transactions commerciales de s'accroître et les relations culturelles de se développer : le nombre de visiteurs japonais en Chine qui était en moyenne de 1,291 de 1954 à 1962, passe à 6,461 en 1965. Au total, de 1954 à 1966, 24,000 Japonais visitent la Chine. Pendant le même laps de temps 3,400 Chinois visitent le Japon. Durant l'année 1966 de nombreuses délégations japonaises se rendent à Pékin où elles sont reçues par les grands dignitaires du régime. Pendant ce temps la presse chinoise accuse le gouvernement japonais de tremper dans la « sale guerre » du Viêt-nam en devenant une base militaire et logistique américaine et en fournissant armes et approvisionnements aux armées américaines et sud-vietnamiennes.

La Chine s'inquiète du rôle de plus en plus important que joue le Japon dans les affaires politiques et économiques de l'Asie. La presse chinoise attaque la conférence ministérielle pour le développement économique du Sud-Est asiatique qui se tient à Tokyo, les 6 et 7 avril 1966, à laquelle assistaient les représentants des Philippines, du Sud Viêt-nam, du Laos, de la Thaïlande, de la Malaysia et de Singapour. Elle souligne que cette conféren-

ce n'est qu'une nouvelle forme de la sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale de 1943, une reprise déguisée de la politique d'expansion et qu'elle marque la résurrection du militarisme japonais. De même la conférence ministérielle des régions de l'Asie du Pacifique qui se réunit du 14 ou 16 juin à Séoul avec la participation du Japon, des Philippines, de la Thaïlande, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, de la Malaysia, du Sud Viêt-nam et de Taïwan est présentée comme un complot du Japon poussé par l'impérialisme américain. C'est au cours de cette même année que survient la scission entre Pékin et le parti communiste japonais qui, en 1967, rappelle ses deux représentants en Chine.

En décembre 1967, le gouvernement japonais publie un livre blanc diplomatique qui trahit une fois de plus l'ambiguïté de la politique japonaise envers la Chine, partagée entre l'obligation d'entretenir des relations diplomatiques normales avec Taïpeh, tout en poursuivant les contacts et les relations commerciales avec Pékin, en séparant la politique de l'économie.

Il semble que ce soit l'année 1968 qui marque un tournant dans la politique japonaise ; tournant modeste, à peine esquissé, où les changements, qui ne portent que sur des points de détail, sont cependant révélateurs d'une tendance ; le communiqué conjoint qui accompagne le renouvellement annuel de l'accord commercial affirme, pour la première fois, le principe de la non-séparation du politique et de l'économique ; il précise que le Japon ne considère pas la Chine comme une ennemie et qu'il ne participera à aucune conspiration pour créer deux Chines et ne fera pas obstacle à la normalisation de ses relations avec Pékin. Faisant allusion aux obstacles qui s'opposent à cette normalisation, qui sont « l'impérialisme américain et la politique des autorités japonaises

tendant à considérer la Chine comme une ennemie », il ajoutait en terminant, « qu'on avait fait preuve du côté japonais d'une compréhension profonde de la situation ».

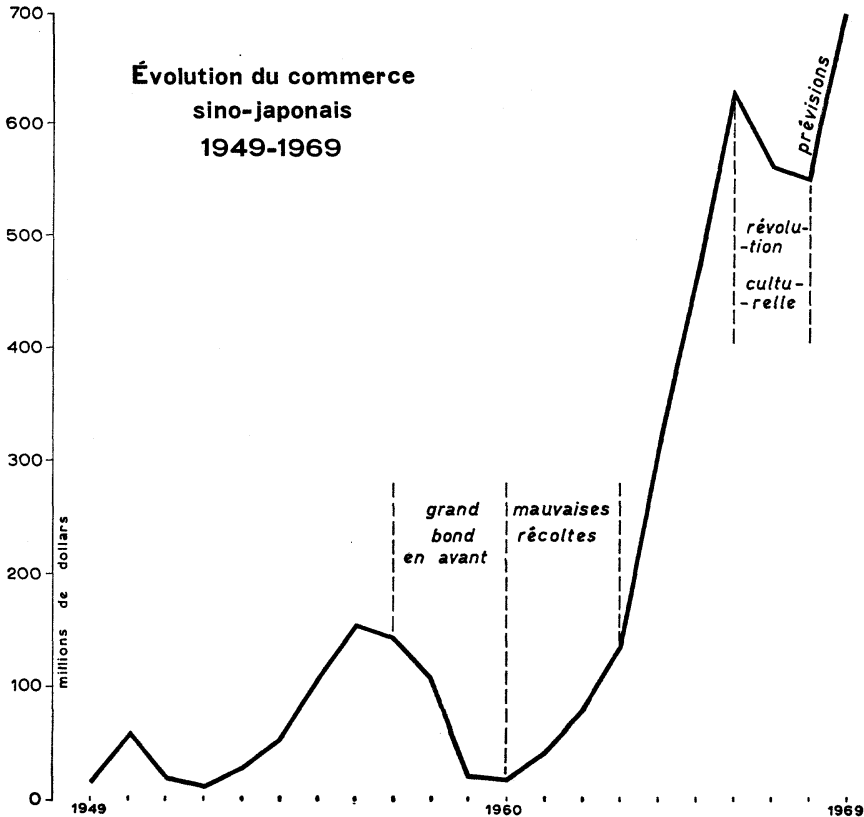
Bien que les accords commerciaux ne soient pas signés par des organismes gouvernementaux responsables, il n'est pas douteux qu'ils bénéficiaient de l'accord tacite du gouvernement japonais ; le communiqué qui les accompagne prend de ce fait une certaine importance, il semblait consacrer, dans une certaine mesure, le succès de la politique chinoise. Craignant d'avoir été trop loin et d'avoir indisposé, par sa tolérance, les gouvernements des États-Unis et de Taïwan, le gouvernement de Tokyo retarda le renouvellement des accords, en 1969 en refusant d'entériner l'achat, par 11 firmes japonaises, de 20 000 tonnes de viande chinoise. Ce retard souleva le mécontentement des industriels et des hommes politiques japonais favorables à l'accroissement du commerce avec la Chine. Les étudiants et les syndicats se livrèrent à de violentes manifestations contre le gouvernement. Sur ces entrefaites, l'ouverture des pourparlers entre la Chine et le Canada et les déclarations du gouvernement italien vinrent accroître le désarroi des milieux d'affaires qui craignaient d'être laissés de côté et de voir le marché chinois leur échapper. Enfin, la prise de position des partis politiques de l'opposition : parti socialiste, parti communiste et parti bouddhiste, ou Sokagak-hai, eurent pour effet d'assouplir l'attitude du gouvernement qui finalement donna l'autorisation d'importation des 20 000 tonnes de viande chinoise ; cela permit la reprise des pourparlers pour le renouvellement de l'accord commercial sino-japonais.

En terminant cette analyse des relations sino-japonaises depuis 1949, il faut signaler un petit fait, en apparence sans

grande importance, mais qui en dit long sur l'ampleur de l'opposition à la politique du gouvernement japonais. Le 24 juillet 1969, dans un arrêt rendu par une cour de Justice de Tokyo, il est stipulé que « le gouvernement n'avait constitutionnellement aucun droit légal de s'opposer ou de contrôler le commerce avec les pays communistes, même lorsqu'il s'agissait de produits stratégiques ». Cet arrêt, qui consacre l'illégalité des restrictions apportées aux opérations commerciales avec la Chine, était intervenu à la suite du refus du ministre de l'Industrie et du Commerce de permettre l'envoi de 19 produits japonais en Chine aux fins d'exposition aux foires japonaises de Pékin et de Changhai.

LE COMMERCE SINO-JAPONAIS

D'après ce que l'on vient de voir, c'est par l'intensification progressive de leurs opérations commerciales que la Chine et le Japon comptent arriver à normaliser leurs relations sur le plan diplomatique. Les relations commerciales entre la Chine et le Japon ont débuté le 5 juillet 1949, lorsqu'un bateau transportant 8 000 tonnes de sel chinois venant du nord de la Chine entra dans le port de Moji au Japon. Le premier accord commercial fut signé le 1^{er} juin 1952, pour un an ; il a été renouvelé depuis à peu près régulièrement. Jusqu'en 1962, ces accords intervinrent entre organismes privés et furent « favo-



ablement accueillis par le gouvernement japonais dans la limite des lois et accords existants ». Ces accords étaient exécutés du côté japonais par 300 firmes « amies » désignées par le gouvernement chinois qui trouvait là un moyen de pression politique non sans valeur. En novembre 1962 fut signé un *memorandum trade agreement* qui devait couvrir la période 1963-1967 ; il prévoyait des échanges annuels d'environ 100 millions de dollars par an sur une « base d'égalité et de profit réciproques négociés, non plus par des firmes amies, à la Foire de Canton, mais par des groupes de compagnies industrielles japonaises à Pékin ». Ce memorandum contenait un élément semi-officiel, car le signataire en était, pour le Japon, Takasaki Tatsunosuke, membre de la Diète et du Parti libéral-démocrate alors au pouvoir. La part des échanges effectués en vertu du memorandum qui fut de 46.7% de la totalité des échanges en 1963 n'a cessé de diminuer pour atteindre 20.4% en 1968 ; le reste des échanges, soit 53.3% en 1963 et 79.6% en 1968 étant effectué par l'intermédiaire des firmes « amies ». Cette diminution est l'expression de la répugnance du Japon à s'engager sur le plan politique.

Lors du renouvellement du memorandum, en 1968, les clauses en furent plus sévères et équivalaient à une véritable prise de position politique ; elles prévoyaient en effet l'acceptation du principe de non-séparation de l'économique et du politique et orientaient la politique japonaise envers la Chine dans le sens d'une stricte neutralité sinon d'un rapprochement avoué.

Si l'on en excepte des diminutions temporaires dues au « grand bond en avant » de 1958, aux calamités naturelles qui ont suivi de 1960 à 1963 et à la révolution culturelle de 1966-67, le volume de commerce sino-japonais n'a cessé de s'accroître.

Les exportations de la Chine vers le Japon devraient atteindre 350 millions de dollars en 1969. Quant aux exportations du Japon vers la Chine, elles s'avèrent prometteuses ; les contrats passés à la dernière foire de Canton portent sur des quantités croissantes d'engrais, dont la valeur pourrait atteindre 100 millions de dollars, tandis que les ventes de fer et d'aciers japonais porteraient sur 250 millions de dollars. Au total le commerce entre les deux pays pourrait atteindre, sauf complications imprévues, un total de 700 millions de dollars en 1969.

OBSTACLES AU COMMERCE SINO-JAPONAIS

Il existe cependant des obstacles sérieux à un développement rapide du commerce sino-japonais. Tout d'abord, les possibilités d'exportation de la Chine seront, pendant longtemps encore, limitées, car les besoins intérieurs sont énormes, une quantité croissante de produits alimentaires doit être réservée à la nourriture d'une population dont le taux de croissance est encore élevé ; les produits fabriqués encore peu diversifiés, ne peuvent être exportés en grande quantité en raison de la demande intérieure de plus en plus importante. Les exportations doivent donc porter surtout sur des matières premières. La Chine ne dispose, par ailleurs, que de faibles facilités de paiement ; elle a besoin de crédits à long terme que le Japon n'est pas en mesure de libéralement lui accorder en raison de l'opposition de Taïwan et des États-Unis. Au surplus, la Chine vise à une autarcie de plus en plus grande sur le plan économique et par conséquent tendra à restreindre ses importations dans un avenir plus ou moins proche ; enfin le Japon se heurte, dans son commerce avec la Chine, à une concurrence de plus en plus sévère de la part des

pays de l'Occident avec lesquels la Chine fait 70% de son commerce.

Les relations commerciales entre le Japon et la Chine sont toutes aussi importantes pour l'un que pour l'autre ; cependant il semble que la Chine puisse trouver des substituts au commerce japonais et par conséquent disposer d'un moyen de pression politique sur le Japon au cas où celui-ci aurait un pressant besoin du marché chinois. Pour une durée, qu'il n'est pas encore possible de préciser, la collaboration économique entre les deux pays est impérative. La Chine fournisseur de matières premières et débouché pour les produits fabriqués, le Japon fournisseur de techniques et de moyens de transformation, sont des faits qui traduisent une complémentarité féconde qui pourrait ouvrir des horizons insoupçonnés ; c'est à notre sens cependant une vision d'avenir plutôt qu'une réalité du présent.

Les évaluations les plus optimistes prévoient que le commerce chinois pourrait atteindre dans un avenir proche un montant global de 6 à 9 milliards de dollars, sur lequel la part du Japon pourrait atteindre 1 milliard et demi tout au plus quand on songe au volume des transactions entre les États-Unis et le Japon : 6 224 millions ; avec l'Australie 1 151 millions et même avec le Canada : 907 millions ; on s'aperçoit de la modicité du commerce sino-japonais. Il semble cependant que dans l'avenir le commerce du Japon avec ces trois pays du bloc occidental aura tendance à se stabiliser, sinon à diminuer, tandis que le commerce avec la Chine est susceptible de s'accroître de façon sensible.

Vers le milieu de l'année 1968 les perspectives du commerce sino-japonais ont été assombries par une série d'arrestations de représentants de « firmes amies japonaises » sous prétexte d'espionnage ; 13 arrestations avaient été opérées et cer-

taines firmes japonaises rappelèrent leur personnel. Ces difficultés semblent reliées à la rupture entre Pékin et le parti communiste japonais qui soutenait certaines « firmes amies ».

L'AVENIR DES RELATIONS SINO-JAPONAISES

La politique japonaise vis-à-vis de la Chine est marquée par une extrême prudence ; elle s'est quelque peu assouplie, mais elle n'est ni personnelle, ni indépendante ; elle doit tenir le plus grand compte de la conjoncture politique. Disposant d'une marge de manœuvre extrêmement réduite, le Japon s'efforce de concilier les inconciliables ; d'une part satisfaire aux obligations que lui imposent sa dépendance politique et économique vis-à-vis des États-Unis et ses engagements envers Taïwan, et, d'autre part, maintenir des relations économiques avec la Chine en vue de sauvegarder un avenir qu'il sait devoir être asiatique. En dépit de sa technique avancée, de son développement économique remarquable et de son alignement politique sur l'Ouest, le Japon est asiatique, c'est là, semble-t-il, une des données fondamentales de sa politique, la toile de fond sur laquelle s'inscrivent les événements quotidiens.

De son côté, la Chine suit un chemin ardu, hérissé de difficultés. Se développant seule, au milieu d'une hostilité quasi générale ; aux prises avec des problèmes d'une ampleur démesurée, elle doit mener une lutte de tous les instants pour survivre, renforcer sa puissance sur tous les fronts à la fois ; elle doit gagner du temps et s'efforcer d'échapper à la menace mortelle qui pèse sur elle de tous côtés ; sa politique vis-à-vis du Japon est extrêmement réaliste et vigilante ; elle est calquée sur les impératifs de la conjoncture intérieure

et extérieure, qui se reflète dans les fluctuations de ses transactions commerciales avec le Japon. Si elles sont erratiques, elles n'en sont pas moins, surtout au cours des dernières années, en accroissement continu. Quand on sait, qu'en Chine, l'économie ne saurait être séparé du politique, on ne peut manquer de leur attribuer une importance de premier plan.

En définitive, si, sur le devant de la scène, nous voyons évoluer la Chine et le Japon, leurs relations dépendent avant tout de la situation internationale et des grands courants politiques qui l'agitent.

L'élément essentiel en est l'orientation politique des États-Unis, et son attitude envers le Japon. Un ancien ambassadeur du Japon à Washington disait qu'il avait toujours l'impression que quelque jour les États-Unis lui diraient qu'ils avaient décidé de reconnaître la Chine.

Si les relations entre la Chine et le Japon ne pèsent pas aujourd'hui d'un bien grand poids dans la conjoncture politique internationale, elles paraissent devoir constituer, dans un avenir qui pourrait ne pas être très éloigné, un des facteurs majeurs du destin du monde.